Envoyé en préfecture le 06/02/2025
Reçu en préfecture le 06/02/2025
Publié le
ID : 021-212105357-20250205-2025_002-DE

Département de Côte-d'Or, Canton de Fontaine-lès-Dijon, Commune de Ruffey-lès-Echirey

REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 5 FÉVRIER 2025 à 18H30 (convocation du 28 janvier 2025)

Membres présents : Mmes **BERGUIGA** Sihem, **CIESLEWICZ** Charlène, **FAVE USACH** Maria-Paz, **GAY** Gaëlle, **GUÉRIN** Joëlle, **MUTIN** Nadine,
MM. **CHARBONNIER** Nicolas, **CHATEAU** Ludovic, **LE FEUNTEUN** Rémi, **MORLOT** Alain, **PACOTTE** Jean-François, **PHILIPPE** Gilles, **VILALLONGA** Patrick, **WAHART** Nicolas

Présidence : Mme MUTIN Nadine

Absents excusés : M. **AMBROGGIO** Paul a donné pouvoir à LE FEUNTEUN Rémi

Absents

Secrétaire de séance : Mme GUÉRIN Joëlle

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents : 14 votants : 15

2025/02 – Maintien ou non dans les fonctions d'Adjoint au Maire de Monsieur Ludovic CHATEAU, après retrait de l'ensemble de ses délégations

VU le code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2122-18 et L. 2122-20,

VU l'arrêté du 22 juin 2022, par lequel Madame le Maire a donné délégation de fonction et sans signature à un adjoint, Monsieur Ludovic CHATEAU, dans les domaines suivants :

- environnement,
- maîtrise de l'énergie,
- travaux,

VU l'arrêté n° 02-2025 du 13 janvier 2025 portant retrait des délégations de fonction sans signature à un adjoint,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de préserver la bonne marche de l'administration municipale,

CONSIDÉRANT que, aux termes de l'article L. 2122-18 du code général des collectivités territoriales, lorsque Madame le Maire a retiré les délégations qu'elle avait donné à un adjoint, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions,

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du retrait des délégations de fonction sans signature à Monsieur Ludovic CHATEAU, Adjoint au Maire, de se prononcer sur la nature du scrutin, public ou secret et de décider du maintien ou non des fonctions d'Adjoint au Maire à Monsieur Ludovic CHATEAU ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 2 abstentions (MM. AMBROGGIO Paul et LE FEUNTEUN Rémi) et 2 voix contre (Mmes FAVE USACH Maria-Paz et MUTIN Nadine),

- **PREND** acte du retrait des délégations de fonction sans signature à Monsieur Ludovic CHATEAU, Adjoint au Maire,

Envoyé en préfecture le 06/02/2025
Reçu en préfecture le 06/02/2025
Publié le
ID : 021-212105357-20250205-2025_002-DE

- **DÉCIDE** de se prononcer par le biais d'un scrutin public,

- **DÉCIDE** ne pas faire cesser les fonctions de Monsieur Ludovic CHATEAU en tant qu'Adjointe au Maire

Fait et délibéré à RUFFEY-lès-ECHIREY, le 5 février 2025

Madame le Maire,
Nadine MUTIN